

LA VIE DES ASSOCIATIONS

JN Rando

Si les conditions sanitaires le permettent et dans la mesure d'un retour à la normale pour les déplacements, Le **dimanche 16 mai 2021**, l'association **JN RANDO** vous invite à participer à sa randonnée sur le plateau de Sainte-Féréole.



Nous vous donnons rendez-vous comme habituellement au parking de la salle des fêtes de Jugeals Nazareth à 13h30 ou à 14h, place de l'Eglise à Sainte-Féréole.

Toutefois, si le périmètre de déplacement ne permet pas de faire le circuit prévu, **JN RANDO** organisera une randonnée sur l'un de nos nombreux chemins aux alentours de Jugeals-Nazareth.



A.S.J.N Football

Actuellement, en raison de la situation sanitaire, la pratique du football est soumise à un certain nombre d'obligations et de restrictions : distanciation, gestes "barrières", pas d'accès aux vestiaires, mesures sanitaires du gouvernement notamment.

Notre club : les éducateurs et les joueurs respectent les obligations légales pour pratiquer le football dans les meilleures conditions en veillant au respect des préconisations sanitaires et sportives en-cours. Ces préconisations peuvent encore évoluer en fonction des conditions sanitaires et des doctrines gouvernementales. Ainsi, la pratique du football s'effectue sans contact.

Chaque catégorie (école de foot et seniors) s'entraîne une à deux fois par semaine afin de favoriser le plaisir de jouer et de maintenir le collectif, l'essence même du football. En prenant mutuellement soin les uns des autres, vous prenez soin de nous. **Merci à vous tous, joueurs, parents, éducateurs, dirigeants d'agir depuis le début pour vous et nous protéger.**

Vous souhaitez que votre ou vos enfants intègrent l'école de foot de l'ASJN, contactez le responsable et coordonnateur de notre école de foot, **DE MATOS Gaëtan au 06 22 53 90 31.**



Emmanuel MAZAUDOUX
2ème adjoint

www.jugeals-nazareth.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96

Gardiennage : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

MAISON MÉDICALE

Médecin généraliste

Elisabeth BOUSSEYROUX-LAMAGAT

05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmière

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

06 80 02 04 00

Orthophoniste

Laurence ORRETEGUY : 06 89 07 03 97

Praticienne en psychothérapie

Claudine DELBOS : 06 14 75 54 46

Sophrologue certifiée

Christelle LAPLACE : 06 75 39 82 16

Reflexologue plantaire

Chrystele FRUCTUOSO : 06 88 59 64 65

CABINET INFIRMIÈRES

Carole NEGRET : 06 48 31 09 54

Stéphanie MARQUES : 06 83 29 95 27

ASSISTANTES MATERNELLES

Sandra RENAULT La Borie Basse

06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

06 22 53 15 31

Brigitte TILLET

724, route de La Brande. 06 08 35 76 98

Assistante sociale

Valérie SEGURA : 05 19 07 83 20

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT : 05 87 43 92 90

SAMU : 15. POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 81 91 35 05

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

05 55 92 06 00

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin : 05 55 24 10 82

Presbytère Saint Cernin : 05 55 24 07 70

LE BULLETIN MUNICIPAL DE JUGEALS-NAZARETH

Mai 2021



Le mot du Maire, Gérard BAGNOL



Nous voilà bientôt arrivés en période estivale, moment privilégié pour penser à s'évader un peu afin de rompre avec notre quotidien. Malheureusement cet été 2021 risque bien de ressembler à celui de 2020. La situation sanitaire est toujours préoccupante, aujourd'hui, ce ne sont pas que les personnes âgées ou fragiles qui se retrouvent touchées par des formes graves de la COVID 19.

Personnellement, je pense que nous ne devons pas hésiter à nous faire vacciner dès que les conditions d'âge ou de santé le permettent. Cependant même vaccinés nous devons continuer à respecter les gestes barrières et proscrire tous rassemblements illégaux, même dans notre village et surtout sur la voie ou les espaces publics. Nous aspirons tous, un retour à une situation plus normalisée, nécessaire pour retrouver une qualité de vie personnelle et associative, mais c'est aussi urgent pour la situation économique de tous. Je pense tout naturellement à des catégories socio-professionnelles particulièrement pénalisées, telles que la culture, la restauration, les commerces etc...

La cérémonie du 8 mai se déroulera encore comme celles des 8 mai et 11 novembre derniers, en présence uniquement du Maire, des élus et des portes drapeaux, à part si les directives préfectorales venaient à changer.

Les dimanches 20 et 27 juin nous sommes appelés à renouveler nos élus du conseil régional et du conseil départemental. Même si le contexte sanitaire sera très certainement encore précaire, je vous invite à vous exprimer nombreux à ces deux scrutins. Les conseils régionaux et départementaux sont importants dans le fonctionnement démocratique de proximité. Ceux sont deux collectivités qui dessinent notre aménagement du territoire, pour les transports, l'éducation, la formation, l'environnement, la santé et naturellement l'activité économique.

Après des tergiversations sur la date de ces élections, reportées ou maintenues en Juin, la quasi-totalité des partis politiques étant contre un report à l'automne, le gouvernement a interrogé les Maires pour avis.

Nous avons été consultés le vendredi pour une réponse le lundi avant midi. Difficile de prendre l'avis des conseils municipaux dans ce laps de temps. Pour ma part, j'ai fait partie de la minorité des maires à se prononcer pour le report à l'automne. Mon choix reposait uniquement sur l'organisation des deux bureaux de vote et la difficulté à trouver des assesseurs et des électeurs pour le dépouillement. Il est de la responsabilité unique des maires d'assurer la protection sanitaire des membres des bureaux de vote ainsi que celle des électeurs. Je peux comprendre la position des responsables politiques nationaux du fait qu'ils sont rarement élus de petites collectivités telle que la nôtre. Pour nous, les deux tours de ces scrutins se dérouleront à la salle Jean Moulin divisée en deux bureaux.

A savoir que vous avez jusqu'au vendredi 14 mai pour vous inscrire sur les listes électorales, si ce n'est déjà fait. La mairie étant fermée ce jour du fait du pont de l'ascension, une permanence légale sera assurée de 8 h à 10 h.

Suite à une réorganisation temporaire des plannings du secrétariat de mairie, celle-ci ouvre le matin à 8h30 au lieu de 8h et cela du 26 Avril au 31 Mai à minima. Je compte sur votre compréhension pour ce désagrément momentané.

Le Maire, Gérard Bagnol